

Les Brèves

26 - Janvier 2025 -

LE MOT DU MAIRE

En ce début d'année 2025, c'est avec un profond sentiment de fraternité que je vous adresse mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité. Chaque nouvelle année nous offre l'opportunité de poser un regard neuf sur nos actions et nos aspirations, tout en restant fidèles à nos principes. Dans notre commune, la pierre de fondation de chaque projet repose sur des valeurs essentielles : solidarité, tolérance et respect. Ce sont ces valeurs qui nous animent, élus de la commune, et que nous essayons de déployer dans nos actions.

L'année 2024 a été placée, comme les précédentes, sous le signe d'une gestion maîtrisée de nos finances, tout en gardant à l'esprit de développer des services à l'ensemble de la population. Sans vouloir vous présenter de manière exhaustive l'ensemble des actions que nous avons menées, je retiendrai principalement au chapitre des projets structurants l'acquisition du Moulin des Colles. Cet ensemble immobilier devrait nous permettre à court terme de pouvoir proposer un gîte communal au sein de l'ancienne maison d'habitation présente sur le site. Le corps du bâtiment du moulin sera quant à lui stabilisé sur l'année 2025 et sa restauration sera organisée dans le cadre d'un programme pluriannuel d'investissements selon les ressources financières qui pourront être mobilisées. C'est un projet sur le long terme qui ne constituera en aucun cas un poids pour les finances communales.

En second lieu, les élus de la commune ont dû se positionner afin de trouver une solution dans le cadre du transfert de compétence obligatoire, à compter de janvier 2026, de la compétence "eau potable". Cette perte de compétence pour la commune, imposée par la loi NOTRe et voulue par le Président Hollande, nous a contraints à trouver une solution qui permettait de conserver une eau de qualité au sein d'une structure partageant notre vision sur l'accès à l'eau potable : disposer d'une eau de qualité à un coût abordable tout en continuant à assurer directement la maîtrise de sa gestion. A cet effet, nous avons décidé de nous rapprocher du Syndicat des Monards dont le siège est situé sur le site de la commune de Montboucher en Creuse. Cette entité à taille humaine, composée de 9 communes, vous sera prochainement présentée. Sur ces deux derniers sujets, une réunion publique d'information sera organisée avant l'été prochain afin de vous présenter ces projets plus en détail.

Enfin je voudrais terminer ce petit texte en vous présentant deux personnes qui ont rejoint l'effectif du personnel communal :

- Fabrice Gaudy, embauché au printemps 2024 et qui occupe le poste de responsable de l'équipe technique. Charpentier de formation, il travaille aussi bien le bois que le métal et constitue un véritable "couteau suisse" pour l'ensemble des opérations de maintenance et de travaux que nous réalisons ;
- Nathalie Sigris, qui nous a rejoints en début d'année 2024 ; elle occupe la place de secrétaire de mairie et a rapidement pris la mesure de ce poste très polyvalent.

Nous leur souhaitons de s'épanouir dans leurs nouvelles fonctions.

Cette année, l'ensemble du conseil municipal a décidé de remplacer notre traditionnelle cérémonie des vœux par un "buffet campagnard" qui se tiendra au solstice d'été. Nous vous y attendrons nombreux. Enfin, au nom de l'ensemble des élus de la commune, je vous souhaite, ainsi qu'aux personnes qui vous sont chères, une très heureuse année 2025. Gageons qu'elle soit placée sous le signe de la concorde et de la tolérance.

Vincent Carré

§ LE FIL INFO

Mise en place d'un abri bus à La Cour



Un abri à destination des enfants de La Cour pour les mettre à l'abri des intempéries lors de l'attente du ramassage scolaire a été réalisé par Fabrice Gaudy.

Eau potable : adhésion au syndicat des Monards

Par suite de la perte de compétence "eau potable" de la commune, imposée par la loi NOTRe, la majorité des élus a souhaité de se rapprocher du Syndicat des Monards. Le SIAEP des Monards (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Monards) gère le service de distribution d'eau potable dans des communes creusoises. Son siège se situe à Montboucher en Creuse.

Personnel communal : évolution

Fabrice :

Occupe le poste de responsable technique au sein de la commune. Il prend la suite de Philippe Nardou qui a fait valoir ses droits à la retraite à l'automne 2024. Il a longtemps travaillé en outre-mer et possède de multiples compétences, que ce soit dans le travail du bois ou de la mécanique. Il accompagne les élus dans les choix techniques et permet d'internaliser de nombreuses interventions auparavant sous-traitées des entreprises.

Nathalie :

Est arrivée sur la commune pour occuper le poste laissé vacant par France Simonnet. Elle a principalement la charge de tout le suivi administratif et budgétaire de la commune. Ses fonctions variées, l'oblige à une véritable polyvalence. Nathalie occupait auparavant le poste d'adjointe administratif au sein du Syndicat de voirie de Bessines.

§ DECES

Nous avons appris avec une grande tristesse, le décès d'Éric Rouvelou qui fit partie, pendant de nombreuses années, de notre personnel technique. Il a été inhumé au cimetière de Saint-Léger-la-Montagne dans l'intimité. La municipalité présente ses condoléances à sa famille.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNEE

2024



Récupération d'un tracteur afin d'éviter une pollution sur Jabreilles



Acquisition et début de la remise en état du site du Moulin des Colles



Soirée

Georges Guinguin



Réfection des façades de la mairie



Pose de panneaux solaires sur le hangar de la mairie